

Les filles du roi et les soldats du régiment de Carignan-Salières

Yves Landry

Numéro 34, été 1993

Sur la trace des ancêtres

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8405ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Landry, Y. (1993). Les filles du roi et les soldats du régiment de Carignan-Salières. *Cap-aux-Diamants*, (34), 24–27.



LES FILLES DU ROI ET LES SOLDATS DU RÉGIMENT DE CARIGNAN-SALIÈRES

«Le transport des filles de joie à la Salpêtrière. Passage près de la porte Saint-Bernard», huile sur toile, 1757, de Étienne Jaurat (1699-1789). Près d'un siècle après l'envoi des «filles du roi», la Salpêtrière de l'Hôpital général de Paris continuait de recevoir, pour internement, les femmes exclues de la société. La plupart des «filles du roi» d'origine parisienne ont dû cohabiter, pendant un certain temps, avec des mendiants et des prostituées. (Musée Carnavalet, Paris).

Les «filles du roi», qui étaient souvent des orphelines, venaient de milieux éprouvés par une intense pauvreté. Une enquête en cours dans les actes notariés de Paris devrait nous en apprendre davantage sur leur milieu familial. Il reste à entreprendre un travail similaire pour les militaires du régiment de Carignan.

par Yves Landry

LES HISTORIENS ET GÉNÉALOGISTES QUÉBÉCOIS s'intéressent depuis longtemps aux «filles du roi» et aux militaires du régiment de Carignan-Salières, les unes ayant souvent épousé les autres vers la fin des années 1660. Cet intérêt s'explique

par plusieurs raisons, dont la première est l'importance de ces pionniers dans le développement de la jeune colonie, à l'époque où la menace iroquoise et le manque chronique de femmes mettaient en péril l'équilibre de ses forces militaires et démographiques. L'évolution de la courbe de la population est claire: c'est avec l'instauration du gouvernement royal en 1663 et l'envoi, au cours de la décennie qui a suivi, de ces quelque 800 filles à marier et 1 200 militaires que la croissance de la population s'est accélérée et que la viabilité du pays a été assurée. Par la nombreuse descendance de leurs unions, ces colons ont permis d'exaucer le vœu du ministre Colbert, qui exigeait que la colonie comptât désormais sur ses propres ressources humaines, et non sur celles de la métropole, pour soutenir son développement.

L'ancienneté des «filles du roi» et des troupes de Carignan-Salières dans l'histoire du peuplement de la vallée laurentienne leur confère aussi une place à part parmi tous les ancêtres du peuple québécois. Si l'on a pu récemment affirmer que l'ensemble des pionniers établis avant 1680 «sont en définitive à l'origine des deux tiers des gènes des Québécois francophones actuels» (H. Charbonneau *et al.*, 1987), on devine l'importance des «filles du roi» et des militaires de Carignan-Salières, qui représentent environ le tiers de ces pionniers. Ces colons apparaissent dans tous les tableaux d'ascendance des Québécois de souche française et méritent certainement ainsi l'intérêt passionné que leur vouent les généalogistes.

Qui étaient les «filles du roi»?

Par delà l'élaboration de ses diverses lignées, le généalogiste s'abreuve aux multiples sources de l'histoire pour reconstruire le milieu socio-culturel de ses ancêtres. Jusqu'à tout récemment, c'est cependant à la défense de la moralité des «filles du roi» que nos historiens, grands et petits, se sont attaqués, cherchant vainement la preuve de la vertu de ces femmes dans l'édifice de témoignages contemporains soigneusement sélectionnés (voir Faillon, Sulte, Joseph-Edmond Roy, Salone, Groulx, Malchelosse, Lanctôt, P.-A. Leclerc, Dumas, etc.). Une recherche récente (Y. Landry, 1992) a toutefois permis de dépasser ce niveau d'analyse pour tenter de scruter les origines familiales des «filles du roi», non sans qu'au passage soit définitivement enterrée la réputation d'anciennes prostituées qui leur était rattachée: leur abondante progéniture s'oppose à la notoire infécondité des filles publiques, devenues souvent stériles par la présence endémique des maladies vénériennes.

Certes prolifiques, les «filles du roi» venaient cependant de milieux éprouvés par une intense pauvreté. Plus du tiers avaient été tirées de la Salpêtrière, qui était la «grande maison» de l'Hôpital général de Paris exclusivement réservée aux miséreuses, qui y cherchaient un refuge, et aux exclues de toutes sortes (mendiantes, prostituées...), enfermées de force par mesure de défense sociale. Outre ces deux catégories de femmes vivant en communauté jusqu'à la création d'une maison de force séparée en 1684, on y trouvait aussi des «Enfans orphelins de Pere et de Mere Bourgeois et artisans de Paris en Legitime mariage [qui étaient] receus par preference aux autres pauvres». Les archives québécoises témoignent d'ailleurs de cette pratique: à leur premier mariage au Canada, au moins 57% des «filles du roi» étaient orphelines de père et 19% orphelines de mère au moins 11% étant orphelines des deux. Reposant sur les déclarations consignées par les prêtres et les notaires, ces

chiffres bruts ne reflètent vraisemblablement qu'en partie la mortalité réelle des parents, notamment des mères. Par comparaison à la situation normale observée dans les campagnes du Bassin parisien, les «filles du roi» affichent une surmortalité paternelle de près de 20%, ce qui témoigne des nombreuses tragédies humaines vécues dans leurs familles avant leur départ pour le Canada.



Parmi les 1 200 soldats et officiers du régiment Carignan-Salières, 400 acceptent l'offre du roi de s'installer dans la colonie. (Nos Racines, n° 9, p. 170).

Les lacunes du régime alimentaire en vigueur à la Salpêtrière, que l'on connaît dans ses traits généraux, attestent les conditions de vie difficiles de ses pensionnaires: déficit calorique (de 1 737 à 1 943 calories par jour, au lieu des 2 500 nécessaires et des 2 972 consommées à l'Hôpital général de Caen), déficit en lipides et en glucides, carence en calcium et en vitamines C, A et D et

surtout trop grande dépendance à l'égard du pain, qui fournissait selon les jours de 78 à 88% des calories. Il s'agissait donc d'un régime pauvre, très sensible à la conjoncture agricole et susceptible d'inhiber le développement physiologique des individus. Les observateurs contemporains ont noté la forte mortalité des enfants et la prévalence élevée de maladies comme le scorbut et la gale; la première revêtit même en 1670,

Les défis de la recherche actuelle

Par ailleurs, que savons-nous des quelque 400 militaires du régiment de Carignan-Salières restés au pays au lendemain du rembarquement des troupes en 1668? Même les travaux les plus récents (par exemple ceux de J. Verney, 1991) sont désespérément silencieux à ce sujet. Si l'on fait exception de l'enquête entreprise par A. Sévi-



L'arrivée à Québec des filles envoyées par le roi telle qu'imaginée par C.W. Jefferys. (Archives nationales du Canada).

année marquée par l'envoi de «filles du roi», «les caractères d'une véritable épidémie», conséquence inévitable de l'absence de fruits et de légumes dans l'alimentation; la prévalence de la gale, par ailleurs, démontre les piètres conditions d'hygiène et la promiscuité qui en favorisait la contagion.

La mesure de l'alphabétisation, vue à travers l'aptitude à signer, témoigne aussi des origines socioculturelles des premiers colons. Seulement 36% des «filles du roi» venant de la ville de Paris savaient signer leur nom, alors que sous Louis XIV le taux d'alphabétisation des Parisiens devait atteindre déjà 75%. Il est en effet reconnu que la capitale, «intellectuellement très en avance sur le reste de la France», était dotée d'un bon réseau de petites écoles et que les curés tenaient même dans chaque paroisse une école gratuite pour les enfants pauvres. À l'Hôpital général, des maîtres apprenaient aux enfants à lire et à écrire. Que seulement un peu plus du tiers des «filles du roi» venant de la Ville lumière aient été alphabétisées indique certainement, pour la plupart des futures immigrantes, une origine sociale très modeste et un temps de passage fort court à la Salpêtrière.

gny (1989) sur les soldats de la Marine (1683-1715), l'histoire militaire de la Nouvelle-France tarde à emprunter les sentiers tracés en France depuis une trentaine d'années par l'historien André Corvisier. Au-delà des batailles et des mouvements de troupes, c'est le portrait des origines sociales et culturelles des soldats, plus de la moitié des immigrants établis sous le Régime français en étaient, qu'il faut inscrire à l'agenda de la recherche actuelle en histoire militaire. En quoi leurs origines géographiques, sociales et culturelles divergeaient-elles de celles des autres colons? Quelle est l'ampleur réelle du peuplement militaire et de sa descendance dans la constitution du patrimoine génétique des Québécois? Quel rôle ont joué les soldats et ex-soldats dans la vie sociale, politique et économique de la colonie?

Pour répondre à ces questions capitales, il faut dresser prioritairement le répertoire des militaires établis au pays, en commençant par ceux du régiment de Carignan-Salières. Fruit du dépouillement et du couplage des actes de baptême, mariage et sépulture, le *Registre de la population du Québec ancien*, élaboré par le Programme de recherche en démographie historique

de l'Université de Montréal, jouera un rôle de premier plan à cette fin. Complété par les minutes notariales inventoriées par la Société Archiv-Histo, il permettra ensuite d'analyser la participation des militaires à la vie démographique et sociale en Nouvelle-France.

Comme pour les «filles du roi», les sources québécoises autorisent un portrait des origines

Pour rentabiliser la recherche, des aires locales devront être définies en fonction de la concentration de certains lieux d'origine. À l'aide de plusieurs indices, comme la survie des parents, l'état du patrimoine foncier, le degré de fortune, l'expérience professionnelle, etc., il s'agirait de tenter d'éclairer la relation cruciale entre l'émigration et le degré d'intégration familiale et sociale de l'individu. Au moins deux modèles



«Visite de monsieur l'Intendant». Jean Talon s'intéresse au peuplement de la colonie. Appuyé par le ministre Jean-Baptiste Colbert il fait venir plusieurs groupes de jeunes filles de France et favorise, sinon force leurs unions aux colons célibataires. (Archives nationales du Canada, C11925).

sociales et culturelles des militaires qui ont fait souche et, peut-être, quelques éléments d'explication justifiant leur décision de ne pas retourner en France. Mais, pour les unes comme pour les autres, n'y aurait-il pas intérêt à contourner l'image livrée par le prisme déformant de la déclaration de l'immigrant pour interroger plutôt les sources du pays de départ? Desservi par l'importante concentration parisienne des «filles du roi», l'analyste ne peut puiser à l'état civil de la capitale, détruit lors de la Commune en 1871, les données à la base des indispensables reconstitutions familiales. Mais les minutiers des notaires parisiens existent toujours et une enquête en cours dans les actes de tutelle des «filles du roi» orphelines d'origine parisienne et dans les contrats de mariage et les inventaires après décès de leurs parents devrait révéler de précieuses informations sur leur milieu familial.

En revanche, registres paroissiaux et minutes notariales se conjuguent, en dehors de la ville de Paris, pour offrir aux chercheurs leurs inépuisables ressources. Sans être complète, puisque les avatars des révolutions et des guerres y ont causé des pertes plus importantes qu'au Québec, cette documentation permet d'explorer l'univers social et culturel de tout futur émigrant.

pourraient être validés et leur importance relative estimée de façon approximative: celui où la dynamique des parcours individuels finit par devenir un courant régional s'étalant d'une génération à une autre, par des réseaux de capillarité sociale souvent peu visibles et que l'on tenterait de mettre en lumière, et celui où, au contraire, l'émigration répond à une intégration familiale et sociale déficiente, par suite notamment du décès prématuré des parents et d'un état de pauvreté aiguë (comme pour les «filles du roi»).

Animés d'un intérêt commun pour les premiers arrivants au pays, les circonstances de leur départ de la mère patrie et leur arrière-fond social et culturel, historiens et généalogistes doivent combiner leurs efforts pour multiplier les démarches qui, jusqu'à maintenant, n'ont permis d'étudier que quelques cas exceptionnels (par exemple, les Jean de La Rochelle). C'est à ce prix que nos connaissances sur les «filles du roi» et les militaires du régiment de Carignan-Salières feront, dans les années prochaines, de nouveaux progrès significatifs. ♦

Yves Landry est historien-démographe à l'Université de Montréal.